



**ENiM**

*Égypte Nilotique et Méditerranéenne*

**Institut d'égyptologie François Daumas  
UMR 5140 « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes »  
Cnrs – Université Paul Valéry (Montpellier III)**

---

**Le ciel de Sinouhé et l'apaisement de Sésostris  
Frédéric Servajean**

---

**Citer cet article :**

Fr. Servajean, « Le ciel de Sinouhé et l'apaisement de Sésostris », *ENiM* 6, 2013, p. 79-91.

---

**ENiM – Une revue d'égyptologie sur internet** est librement téléchargeable depuis le site internet de l'équipe « Égypte nilotique et méditerranéenne » de l'UMR 5140, « Archéologie des sociétés méditerranéennes » : <http://recherche.univ-montp3.fr/egyptologie/enim/>

# Le ciel de Sinouhé et l'apaisement de Sésostris

## À propos d'une mention de *nḥḥ* dans les *Aventures de Sinouhé* (B 173)

Frédéric Servajean

Équipe Égypte Nilotique et Méditerranéenne

UMR 5140 (CNRS - Université Paul-Valéry - Montpellier III)

**L**ONGTEMPS après avoir vaincu le Fort du Réténou, Sinouhé a vieilli. Il éprouve le besoin de revenir en Égypte. Dans un long passage, situé juste avant la copie de l'ordonnance par laquelle Sésostris autorise son retour<sup>1</sup>, il décrit, en monologuant, son état de décrépitude et sa peur de quitter le monde sans avoir revu sa terre natale. La fin de cette longue tirade – où il est implicitement question du « ciel » de Sinouhé – a donné lieu à des analyses divergentes même si presque toutes mettent en relief une partie du sens qui semble avoir été voulu par l'auteur. Le thème du ciel revient plusieurs fois dans les *Aventures de Sinouhé* et ne prend tout son sens qu'à la fin du texte. Il se combine avec une remarquable dimension psychologique qui confère à cette œuvre une teinte éminemment actuelle. Un aspect du problème a cependant été négligé : la deuxième mention du mot *nḥḥ* dans la première allusion au ciel, dont l'analyse permet peut-être d'apporter un éclaircissement supplémentaire. Pour faciliter l'étude, on désignera ce texte par le sigle **MS 1-2** (Monologue de Sinouhé)<sup>2</sup> :

*Ntr.w nb(.w) šz(w) w'r.t tn, ḥtpz=k, dzk wj r Ḥnw ! Smwnz=k r rd.t mzz=j bw wrš(w) jbz=j jm. Ptr wr(w).t r 'b.t ḥz.tz=j m tz msz=kw jmf ? M(j) m-sz pw ḥpr(=w) sp nfr ! D nz=j ntr ḥtp ! Jrz=f mj ḥt r smnh ph.wy n(y) sfn(w)~nz=f, jbz=f mr(=w) n dqr(w)~nz=f r 'nh hr ḥzs.t ! Jn mjn rf nt(y).tz=f ḥtp(=w) ? Sdmz=f nh(w) n(y) wz(w), wdbz=f ' r ḥw(w)~nz=f tz jmf r bw jn(w)~nz=f sw jm !*

*Ḥtp nz=j n(y)-sw.t Km.t, 'nhz=j m ḥtpwz=f ! Ndz=j ḥr(y).t ḥnw.t tz nt(y).t m 'hz=f, sdmz=j wpw.wt n(y.w)t ḥrd.wz=s – jh rmpy ḥ'wz=j ! – ḥr-nt(y).t (j)rf jzw ḥz=w, wgg sz~nz=f wj, jr.tyz=dns(=ty), 'wyz=j nwz=w(y), rd.wyz=j fh~nz=sn šms, jbz(=j) wrd(=w), tknz=kw swdz, sbz=sn wj r njw.t n(y).t nḥḥ. Šmsz=j Nb.t-r-dr, jh ddz=s nz=j nfr(w) n ḥrd.wz=s, sbz=s nḥḥ ḥrz=j.*

**MS 1 :** (Ô) dieu, qui que tu sois (**a**), qui as décidé de cette fuite, puisses-tu t'apaiser (*ḥtp*) et me ramener à la Résidence ! Sans doute vas-tu faire en sorte que je revoie le lieu où mon esprit passait la journée. Qu'y a-t-il de plus important que l'union de ma dépouille à la terre où je suis né ? Viens à mon secours, c'est le bon moment ! Puisse le dieu m'accorder la paix (*ḥtp*) ! Puisse-t-il faire la même chose pour rendre possible la fin de celui qu'il a affligé, si son esprit compatit pour celui qu'il a exclu pour vivre en terre étrangère ! S'est-il aujourd'hui apaisé

---

<sup>1</sup> Cette ordonnance est précédée de quelques phrases expliquant sa raison d'être. Ces dernières constituent clairement le début d'une nouvelle section du texte comme le montrent les premiers mots soulignés de la version AOS (R. KOCH, *Die Erzählung des Sinuhe*, *BiAeg* 17, Bruxelles, 1990, p. 58, 10-13 [= B 173]). Pour le texte de ce court passage, *ibid.*, p. 58, 10-59, 6 (= B 156-177).

<sup>2</sup> B 156-165 (*ibid.*, p. 55, 7-58, 9 [= B 156-173]).

(*hṭp*) ? Puisse-t-il entendre la prière d'un exilé et détourner (son) bras, à cause duquel il (= Sinouhé) a vagabondé, vers le lieu d'où il (= le bras du dieu) l'avait amené (**b**) !

**MS 2 :** Puisse le roi d'Égypte s'apaiser (*hṭp*) pour moi, afin que je vive en paix (*hṭpw*) (**c**) ! Puisse-je saluer la maîtresse du pays qui est dans son (= le roi) palais et entendre les messages de ses enfants – ainsi ma personne rajeunirait ! (**d**) –, parce que la vieillesse est vraiment venue (**e**), la décrépitude m'a assailli, mes yeux sont lourds, mes bras sont faibles, mes jambes ont cessé de suivre car mon esprit est fatigué et je me suis approché de la mort, tandis qu'elles (= mes jambes) m'introduisaient dans la ville de *neheh* (= la nécropole) (**f**). **Puisse-je suivre la Maîtresse universelle, alors elle dirait du bien de moi (g) à ses enfants lorsqu'elle atteindrait neheh au-dessus de moi.**

(a) En B : *nṯr.w nb(.w)* ; DM 16 est lacunaire. Dans la version AOS, il s'agit du singulier *nṯr nb*, lequel est confirmé par la forme verbale du début de la proposition suivante qui est également au singulier et qui renvoie au *nṯr* en question : *hṭp=k (...)*, « puisses-tu t'apaiser (...) ». Il faut comprendre que Sinouhé ne sait pas qui est le dieu à l'origine de son exil. Cf., à ce propos, G. Lefebvre, *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris, 1949, p. 15, n. 60.

(b) Passage difficile : *wdb=f' r hṭw(w)~n=f t3 jm=f r bw jn(w)~n=f sw jm !*, littéralement : « puisse-t-il détourner le bras, à cause duquel il a battu la terre (= vagabondé), vers le lieu d'où il l'avait amené ». Il faut comprendre que c'est le bras du dieu qui a conduit Sinouhé en exil et qui l'y maintient. Il lui suffirait de ramener son bras vers l'Égypte pour libérer Sinouhé.

(c) La version B présente la graphie  $\overline{\text{𓄀}} \overline{\text{𓄁}} \text{𓄂} \text{𓄃}$ , R est lacunaire et, en AOS, le mot est graphié  $\overline{\text{𓄀}} \overline{\text{𓄁}} \overline{\text{𓄂}} \overline{\text{𓄃}}$ . Le contexte étant celui de l'apaisement de la colère royale, il ne saurait être question ici d'« offrandes » ou de « repas » (sous la forme *hṭp(w)* : *Wb* III, 184, 6-185, 4 ; *AnLex* 77.2887, 78.2862 ; ou *hṭp.t* : *Wb* III, 183, 9-184, 5 ; *AnLex* 77.2886, 78.2861, 79.2087). Il s'agit en réalité de la vie de Sinouhé rendue possible grâce à l'apaisement du roi. Littéralement, le passage est à comprendre « puisse-je vivre grâce à son apaisement (*hṭpw=f*) » ; d'où les habituelles traductions de *hṭp(w)* par « calme », « paix » (*Wb* III, 192, 17-194, 4 ; *AnLex* 77.2894, 78.2867, 79.2094). Il faut donc amender la version B à partir de AOS. Pour *hṭp* sous forme verbale ou substantivale, P. Vernus, « La piété personnelle à Deir el-Médineh. La construction de l'idée de pardon », dans G. Andreu (éd.), *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois (Actes du colloque organisé par le musée du Louvre, les 3 et 4 mai 2002)*, Paris, 2003, p. 324-340.

(d) Ce passage a été bien compris par la plupart des commentateurs. La proposition est introduite par l'auxiliaire *jḥ*, suivi d'« une proposition séquentielle caractérisée comme dépendant de l'attente du locuteur » (M. Malaise, J. Winand, *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, AegLeod 6, Liège, 1999, p. 253, § 420). Ce type de proposition est sémantiquement déterminé par ce qui précède (*ibid.*, p. 580, § 933). Or, s'agissant de revoir la reine et les enfants royaux dans le harem, Sinouhé se retrouverait dans la situation qui était la sienne avant sa grande aventure ; d'une certaine manière, il rajeunirait. Mais ce rajeunissement n'est qu'une illusion. G. Lefebvre (*op. cit.*, p. 15, n. 64) souligne la ressemblance de ce passage avec le début des *Maximes de Ptahhotep*, où l'on peut lire, « (...) la vieillesse est descendue, la décrépitude est venue (...) » ((...) *j3w h3(=w)*, *wgg jw(=w)* (...)) (Zb. Žába, *Les maximes de Ptahhotep*, Prague, 1956, p. 15, 8-9).

(e) La séquence  $\overline{\text{𓄀}} \overline{\text{𓄁}} \overline{\text{𓄂}} \overline{\text{𓄃}}$  de B 168 est logiquement corrigée par les commentateurs à partir de AOS 64-65 :  $\overline{\text{𓄀}} \overline{\text{𓄁}} \overline{\text{𓄂}} \overline{\text{𓄃}}$ , *hr-nt(y).t (j)rf*, c'est-à-dire la conjonction *hr-nt(y).t* suivie de la particule (*j)rf*. La question est de savoir à quoi renvoie la conjonction. Certainement pas à l'incise qui précède puisque, dans celle-ci, il est question de rajeunissement alors que dans la proposition qui suit est décrit le vieillissement inéluctable de Sinouhé. Il faut donc la rattacher au souhait émis par ce dernier de revenir en Égypte, à son désir de saluer la reine et de revoir les enfants royaux. La conjonction de subordination *hr-nt(y).t* exprime, on le sait, une cause, une raison, que l'on rend en général par « parce que » ou « car » (M. Malaise, J. Winand, *op. cit.*, p. 604-605, § 967). Cette cause, c'est le grand-âge de Sinouhé. Il souhaite revenir en Égypte *parce qu'*il a vieilli. Le lien de

causalité est renforcé par la particule (*j*)*rf* ; elle sert « à souligner le lien logique qui unit une proposition aux idées exposées dans les phrases précédentes » (*ibid.*, p. 180, § 312). Nous avons choisi de la rendre par *vraiment* : « parce que (*hr-nt(y).t*) la vieillesse est *vraiment* (*(j)rf*) venue » ; Sinouhé ne peut donc échapper aux effets du vieillissement qu'il décrit à la suite. Il n'est plus capable de vivre comme il l'avait fait jusqu'alors.

(f) B 171 présente *njw.wt nhh* ou *njw.wt n(y.wt) nhh* selon que l'on interprète le *n* comme le nisbé *n(y.wt)* ou comme le complément phonétique de la pintade *nh* ; R est lacunaire ; et AOS 68 mentionne *njw.t n(y).t nhh*. B 171 doit probablement être corrigé à partir de la version AOS. La « ville de *neheh* » désigne la nécropole (*Wb* II, 211, 15-17), probablement dans sa partie accessible aux vivants (Fr. Servajean, *Djet et Neheh. Une histoire du temps égyptien*, *OrMonsp* 18, Montpellier, 2007, p. 70). Le passage dans lequel s'insère cette mention est l'aboutissement de la description de la décrépitude de Sinouhé : « (...) et je me suis approché de la mort, tandis qu'elles (= mes jambes) m'introduisaient dans la ville de *neheh* (= la nécropole) » (*tkn=kw swd3, sb=sn wj r njw.t n(y).t nhh*). Il s'agit donc de l'étape ultime du processus de déchéance physique (cf. *infra*).

(g) Le groupe *dd n* peut signifier « dire au sujet de », « dire de » (*AnLex* 77.5285).

## Le ciel du désert

La fin de **MS 2** (en gras) a souvent été mise en relation avec la reine Néféroù, épouse de Sésostriis, dont il est question au début de **MS 2** et dans la suite du texte. Le lien existe, on le verra, mais il est d'une nature différente. Persuadé qu'il ne retournera jamais en Égypte, qu'il est condamné à quitter ce monde en terre étrangère, et acceptant enfin son destin, Sinouhé invoque la « Maîtresse universelle » (*Nb.t-r-dr*). Cette dernière, contrairement à ce qui a pu être écrit, n'est pas la reine. Il s'agit simplement de la divinité qui accueillera Sinouhé lorsqu'il rendra son dernier souffle. Certains auteurs effectuent l'analyse opposée, la rapprochant explicitement ou implicitement de la reine. Ainsi, pour M. Lichtheim, « in this context the “Mistress of All” could be either the queen or the goddess Nut »<sup>3</sup>. Pour P. Grandet, « (la reine) est comparée à Nout, déesse du ciel, dont l'image, peinte ou sculptée sur la paroi interne du couvercle des sarcophages, domine éternellement le corps du défunt »<sup>4</sup>. Même analyse pour G. Lefebvre qui écrit à propos de la reine, « identifiée à la déesse Nout, elle continuera à étendre sa protection sur Sinouhé défunt, pendant l'éternité »<sup>5</sup>. Cl. Obsomer parvient au même constat : « Néféroù est présentée d'abord comme la “maîtresse du pays qui est en son palais” (B 166), puis elle est désignée comme la “maîtresse de l'Univers” (B 172), non que cette épithète soit celle d'une reine, mais parce qu'elle se trouve alors assimilée à Hathor (ou Nout), déesse du ciel et de la (re)naissance, représentée à l'intérieur du cercueil : “Puisse-t-elle – dit Sinouhé – traverser l'éternité au-dessus de moi” (B 173). La reine Néféroù, qui a pu témoigner de l'innocence de Sinouhé dans l'assassinat d'Amenemhat, semble être en effet celle qui, dans l'esprit de Sinouhé, peut garantir cette sépulture égyptienne qu'il espère obtenir de Sésostriis. Sinouhé ajoute également ce souhait : “Puisse-t-elle dire du bien de moi à ses enfants” (B 172). Le contexte étant funéraire, l'on peut comprendre que Sinouhé est soucieux de ce que dira de lui la postérité »<sup>6</sup>. *Nb.t-r-dr*

<sup>3</sup> M. LICHTHEIM, *AEL* I, Berkeley, Los Angeles, Londres, 1973, p. 234, n. 12.

<sup>4</sup> P. GRANDET, *Contes de l'Égypte ancienne*, Paris, 1998, p. 167, n. 20.

<sup>5</sup> G. LEFEBVRE, *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris, 1949, p. 16, n. 66.

<sup>6</sup> Cl. OBSOMER, « Sinouhé l'Égyptien et les raisons de son exil », *Le Muséon* 112, 1999, p. 252-253. L'analyse de R.B. Parkinson (*The Tale of Sinuhe and Other Ancient Egyptian Poems [1940-1640 BC]*, Oxford, 1997, p. 48, n. 43) est similaire.

désignerait donc la reine Néféroù, la seule à pouvoir témoigner en faveur de Sinouhé. Cependant, on ne discerne pas bien sur quelle donnée s'appuie l'association de la figuration de la reine Néféroù dans la partie intérieure du couvercle du sarcophage et de l'obtention d'une bonne sépulture. En outre, après des décennies d'exil, il est peu probable que Sinouhé, se croyant oublié, achève son monologue sur une idée aussi précise et, somme toute, curieuse.

Il faut préciser que, dans toute la partie du texte située *avant* l'ordonnance royale autorisant son retour en Égypte, le libellé des quelques références à la Résidence laisse entendre que Sinouhé *ne savait pas* que Sésostris le surveillait de loin<sup>7</sup>. Ainsi, lorsqu'après le combat avec le Fort du Réténou, il écrit « alors que le fugitif (que j'étais) avait fui à cause de son entourage, ma renommée a atteint<sup>8</sup> la Résidence » (*W'r(=w) w'r n h3wz:f, jw mtrz:j m Hnw*)<sup>9</sup>, il le fait *a posteriori*, après son retour en Égypte et après avoir appris que Pharaon était au courant de tout. Il ne s'agit donc nullement de signifier qu'il savait parfaitement que Sésostris suivait tout cela de loin mais simplement de souligner que le destin de chacun est difficile à prévoir, le fuyard errant qu'il était étant devenu quelqu'un dont la renommée – il l'apprendra bien plus tard – avait gagné la Résidence.

Une autre mention, située juste avant **MS 1**, a également été interprétée comme si Sinouhé savait que le roi le protégeait de loin<sup>10</sup> :

*Nfr(=w) prz:j, wsh(=w) s.tz:j, sh3wyz:j m 'h. Ntr.w nb(.w) š3(w) w'r.t tn, htpz:k, dz:k wj r Hnw. Smwnz:k r rd.t m3z:j bw wrš(w) jbz:j jm. Ptr wr(w).t r 'b.t h3.tz:j m t3 msz:kw jmz:f ? (...).*

Ma maison (ici) est belle, mon domaine vaste alors qu'au palais ne subsiste plus que le souvenir de moi. (**MS 1**) (Ô) dieu, qui que tu sois, qui as décidé de cette fuite, puisses-tu t'apaiser et me ramener à la Résidence. Sans doute vas-tu faire en sorte que je revoie le lieu où mon esprit passait la journée. Qu'y a-t-il de plus important que l'union de ma dépouille à la terre où je suis né ? (...).

Comment interpréter la séquence *nfr(=w) prz:j, wsh(=w) s.tz:j, sh3wyz:j m 'h* ? Pour ne considérer que quelques exemples, G. Lefebvre traduit le passage : « ma maison est belle, mon domaine est large ; on a fait mention de moi au palais »<sup>11</sup> ; M. Lichtheim : « my house is fine, my dwelling spacious. My thoughts are at the palace! »<sup>12</sup> ; P. Grandet : « belle est ma maison, importante ma position, et on se souvient de moi au palais ! »<sup>13</sup> ; R.B. Parkinson : « good is my house, spacious my dwelling place, and memory of me is in the palace »<sup>14</sup>. Toutes ces traductions sont syntaxiquement justes. Cependant, le texte possède, à cet endroit, une profondeur psychologique que l'on ne peut négliger. Il est possible, en effet, de se demander pourquoi, après avoir longuement décrit les bienfaits que lui a apportés sa victoire sur le Fort du Réténou, Sinouhé fait allusion aux « souvenirs » et au « palais ». Il est évident que le sens général est que, quelle que soit l'importance de ces bienfaits, *l'essentiel reste et restera toujours pour lui l'Égypte*. La traduction de Lefebvre peut donc être écartée car il ne s'agit pas d'une simple « mention », même si le mot *sh3wy* peut véhiculer ce sens ; on ne comprendrait d'ailleurs pas pourquoi celle-ci se trouverait à cet endroit du texte. La traduction

<sup>7</sup> Pour l'aptitude du roi à « savoir » ce qu'il ne voit pas, cf. *infra*.

<sup>8</sup> Litt. : « (...) se trouve dans (...) ».

<sup>9</sup> B 150 (R. KOCH, *op. cit.*, p. 54, 5).

<sup>10</sup> B 156-160 (*ibid.*, p. 55, 4-15).

<sup>11</sup> G. LEFEBVRE, *op. cit.*, p. 14.

<sup>12</sup> M. LICHTHEIM, *op. cit.*, p. 228.

<sup>13</sup> P. GRANDET, *op. cit.*, p. 25.

<sup>14</sup> R.B. PARKINSON, *op. cit.*, p. 34.

de M. Lichtheim est, de ce point de vue, plus proche de la réalité puisqu'elle oppose les bienfaits dus à la victoire sur le Fort du Réténou et l'essentiel qui se trouve en Égypte. Pour Sinouhé, cet « essentiel » prend la forme de « pensées » – *ses* pensées, qui ne peuvent être que des « souvenirs ». Cependant, la formulation n'est pas égyptienne, la dimension sociale de la mémoire étant gommée. Plus important pour Sinouhé – et pour ses lecteurs – sont les souvenirs que les Égyptiens ont de lui plutôt que ceux que lui-même a de l'Égypte. La traduction de P. Grandet est donc plus appropriée<sup>15</sup> : « et on se souvient de moi au palais ! » Elle est, cependant, trop affirmative car, à l'évidence, il ne s'agit nullement d'une certitude, d'une évidence, mais d'un désespoir qui gagne subitement Sinouhé. R.B. Parkinson souligne avec raison la dimension psychologique du passage : « the dichotomy produces a breakdown, as Sinuhe realizes how desperate his position is. The second half of the stanza is full of convoluted syntax, desperate cries and rhetorical questions, and the language has grown more passionate »<sup>16</sup>.

En réalité, le texte est construit de la manière suivante : ayant décrit les bénéfices obtenus après sa victoire, l'esprit de Sinouhé est soudainement ramené en Égypte. Il ne peut l'éviter. Et là, dans le meilleur des cas, il ne subsistera plus de lui qu'un (lointain) souvenir ; souvenir de celui qu'il était autrefois, c'est-à-dire d'un Sinouhé qui n'existe plus. Car celui qu'il est devenu est socialement mort – du moins le pense-t-il. D'où la suite immédiate du texte (MS 1-2) dans laquelle il s'exclame, en proie à un profond désespoir : « (Ô) dieu, qui que tu sois, etc. ! » L'articulation des différentes parties du texte se comprend donc aisément. Une traduction du passage pourrait être : « ma maison (ici) est belle, mon domaine vaste alors que, malheureusement, au palais (ne) subsiste (plus que) le souvenir de moi (c'est-à-dire de celui que j'étais) »<sup>17</sup>. D'une certaine manière, ce qui ressort de ce passage, c'est non seulement la peur d'être oublié – l'oubli comme mort sociale –, mais aussi une interrogation sur le fait, difficile à comprendre, d'avoir réussi sa vie loin de chez lui, en terre bédouine, et non en Égypte.

Sinouhé se rend compte que Pharaon suivait tous ces événements de loin au moment où il reçoit l'ordonnance autorisant son retour. Les quelques phrases qui précèdent celle-ci sont claires<sup>18</sup> :

*Jst rf dd(=w) n hm n(y)-sw.t bjty Hpr-k3-R', m.h. hr ssm pn nty wj hrzf, wn~jn hmzf h3bzf n3j hr 3w.t-<sup>c</sup> n(y).t hr-n(y)-sw.t, s3wzf jb n(y) b3k-jm mj hq3 n(y) h3s.t nb.t, ms.w n(y)-sw.t nty(.w) m 'h3f hr rd.t sqm3j wpw.t3sn.*

Or, comme on a avait parlé à la majesté du roi de Haute et de Basse-Égypte, Khéperkarê, j. v., de cette condition qui était la mienne, sa majesté se mit à m'envoyer des messagers chargés de présents du roi, afin de réjouir le cœur de l'humble serviteur (que je suis) comme (s'il était celui du) prince d'un pays étranger, tandis que les enfants royaux qui se trouvaient dans son palais faisaient en sorte que j'entende leur message.

Deux éléments déclenchent l'intervention royale : le désespoir de Sinouhé et sa certitude d'être parvenu au terme de sa vie. Sésostris ne peut admettre que son serviteur meure dans ces contrées lointaines. Il s'agit donc de lui redonner espoir et de lui permettre de regagner l'Égypte.

<sup>15</sup> Il en va de même pour celle de Parkinson.

<sup>16</sup> R.B. PARKINSON, *op. cit.*, p. 47, n. 40.

<sup>17</sup> Cette traduction est proche de celle de R.B. Parkinson, cf. *supra*.

<sup>18</sup> B 173-166 (*ibid.*, p. 58, 10-59, 6).

Pour en revenir à la fin de **MS 2**, C.E. Sander-Hansen propose une autre interprétation de l'épithète *Nb.t-r-dr* : « die „Allherrin“ ist dann auch nicht die Königin, für die Bezeichnung sonderbar anmutet, sondern die Göttin Nut, zu der sie vorzüglich passt. Ihre Kinder sind die Sterne, und sie soll als Sargdeckel die Ewigkeit über ihm verbringen »<sup>19</sup>. La Maîtresse universelle ne serait donc pas la reine mais la déesse Nout, figurée sur la partie interne du couvercle du sarcophage, et la mention de « ses enfants » renverrait aux étoiles. L'épithète *Ms.w-Nwt*, les « Enfants de Nout », qui n'est pas mentionnée dans le conte de Sinouhé, peut effectivement désigner les étoiles<sup>20</sup>. Or, il est un fait que certains sarcophages du Moyen Empire figurent, sur la partie interne du couvercle, la déesse Nout et des groupes d'étoiles<sup>21</sup> contribuant à mesurer le temps<sup>22</sup>.

Un point de l'analyse de C.E. Sander-Hansen nous semble devoir être inversé. En effet, l'image formulée par Sinouhé n'est pas celle du couvercle du sarcophage constellé d'étoiles et décoré avec une Nout, mais bien celle du *monde réel*, tel qu'il fonctionne. Sinouhé ne décrit pas un monde statique, figé, immuable, *djet* (le couvercle du sarcophage) mais un monde dynamique, en perpétuel mouvement, *neheh* (le ciel de Nout et de « ses enfants »). Car c'est bien de cela qu'il est question dans le passage lorsqu'il dit « puissé-je suivre la Maîtresse universelle, alors elle dirait du bien de moi à ses enfants lorsqu'elle atteindrait *neheh* au-dessus de moi ». On voit bien qu'il y a mouvement (*sb=s nhh*), du moins de *Nb.t-r-dr* qui « atteint *neheh* ». L'idée du mouvement n'est pas simplement véhiculée par le verbe employé mais aussi par le mot *neheh*, dont on sait qu'il peut désigner le ciel comme siège des phénomènes célestes produisant le temps. On retrouve cette combinaison de mots dans le titre de la composition funéraire tardive connue sous le nom de « Livre de parcourir l'éternité » (*mdj.t n(y).t sb nhh*), qui renvoie, entre autres, aux cycles célestes récurrents et annuels<sup>23</sup>.

Il faut cependant admettre que, même si l'épithète *Nb.t-r-dr* renvoie au ciel *réel*, l'auteur joue à dessein sur l'ambiguïté issue de la juxtaposition dans le même paragraphe de la reine et de l'épithète en question ; ambiguïté qu'il exploite littérairement et qu'il ne lève qu'avec la deuxième mention du ciel (cf. *infra*).

Reprenons ce passage : « je me suis approché de la mort, tandis qu'elles (= mes jambes) m'introduisaient dans la nécropole (*njw.t n(y).t nhh*). Puissé-je suivre la Maîtresse universelle, alors elle dirait du bien de moi à ses enfants lorsqu'elle atteindrait *neheh* au-dessus de moi ». La référence à la nécropole (*njw.t n(y).t nhh*) doit être comprise comme une simple métaphore de la mort. Le processus de vieillissement est équivalent à l'*approche* (*tkn*) du trépas, *approche* qui est également géographique puisque les jambes de Sinouhé l'introduisent peu à peu dans la nécropole qui est surtout *une* nécropole, n'importe laquelle, quelque part dans le désert, à l'étranger. Ne l'oublions pas, Sinouhé n'a pas encore été autorisé par l'ordonnance à

<sup>19</sup> C.E. SANDER-HANSEN, « Bemerkungen zu der Sinuhe-Erzählung », *AcOr* (C) 22, 1957, p. 147.

<sup>20</sup> *LGG* III, 423c. Il existe une désignation *hrd.w n(y.w) Nwt*, mais attestée une seule fois pour le Nouvel Empire dans le *LGG* VI, 53b-c, qui ne semble pas se rapporter aux étoiles.

<sup>21</sup> J.H. TAYLOR, *Egyptian Coffins*, *Shire Egyptology* 11, Aylesbury, 1989, p. 21-22.

<sup>22</sup> Voir, à ce sujet, A.-S. VON BOMHARD, « Ciel d'Égypte. Le "ciel du sud" et le "ciel du nord" », *ENiM* 5, 2012, p. 75.

<sup>23</sup> Pour ce texte, cf. Fr.R. HERBIN, *Le livre de parcourir l'éternité*, *OLA* 58, Louvain, 1994 ; voir, également, Fr. SERVAJEAN, « Atteindre le temps et l'éternité », dans A. Gasse, Fr. Servajean, Chr. Thiers (éd.), *Et in Ægypto et ad Ægyptum. Recueil d'études dédiées à Jean-Claude Grenier*, *CENiM* 5, Montpellier, 2012, p. 700.

revenir en Égypte, il est condamné à mourir loin de chez lui. Mais Sinouhé ignore que le roi est au courant de tout. C'est pourquoi le texte de l'ordonnance apparaît comme le « négatif » du discours de Sinouhé, distillant un optimisme fort alors que le monologue est imprégné de pessimisme. Sésostris rassure donc Sinouhé <sup>24</sup> :

*Nn wn m(w)t=k hr h3s.t. Nn bs tw 3m.w. Nn d=t(w)=k m jnm n(y) sr. Jr=tw drj=k*

Il n'arrivera pas que tu meures en terre étrangère. Les Asiatiques ne t'enterreront pas. Tu ne seras pas placé dans une peau de mouton. On te fera un mastaba <sup>25</sup>.

Pour en revenir à la fin de **MS 2**, Sinouhé prononce deux fois le mot « je » (*εj*) : la première lorsqu'il se prépare à pénétrer dans la nécropole, la seconde lorsqu'il dit vouloir suivre *Nb.t-r-dr*. Le premier est donc destiné à entrer dans la tombe, c'est-à-dire dans le monde souterrain et immuable, *djet* ; le second à parcourir *neheh* avec la Maîtresse universelle. Il ne peut donc s'agir du même « je ». D'une certaine manière, Sinouhé annonce la dissociation de sa personne qui se produira au moment de son trépas, son corps – le premier « je » – étant inhumé et son *ba* – le deuxième « je » – parcourant les espaces célestes en compagnie de Nout et des étoiles. Son souhait de suivre la déesse céleste est donc clairement déterminé par le fait qu'il s'approche inéluctablement du tombeau. D'une certaine manière, Sinouhé est « presque mort ».

On remarquera enfin que, d'après le *LGG*, l'épithète *Nb.t-r-dr* désigne principalement Hathor. Dans les attestations que cet ouvrage regroupe, aucune ne renvoie à Nout <sup>26</sup> ; ce qui peut paraître surprenant. Cependant, Hathor est une divinité qui possède une indéniable dimension céleste <sup>27</sup>, bien mise en relief par l'épithète courante *Nb.t p.t* <sup>28</sup> la désignant fréquemment et mentionnée un peu plus loin dans le texte <sup>29</sup> ; et, de surcroît, Hathor entretient des liens étroits avec les régions asiatiques <sup>30</sup> où se trouve Sinouhé, ce qui justifie, par conséquent, l'emploi de l'épithète *Nb.t-r-dr* pour désigner une déesse céleste qui serait une sorte d'Hathor-Nout.

Par conséquent, se sentant condamné à ne jamais revoir l'Égypte, Sinouhé, oublié et inhumé en terre étrangère, regarderait les espaces infinis et constellés d'étoiles situés au-dessus de lui, dans lesquels Hathor-Nout *Nb.t-r-dr* se déplacerait en compagnie de ses enfants, les corps célestes producteurs de temps (*neheh*), et du *ba* de Sinouhé. Ce très beau passage exprime avec force le pessimisme des exilés, des oubliés qui ne retourneront jamais chez eux.

## Le ciel du palais

Il est évident que le pessimisme qui imprègne **MS 1-2** est l'un des buts recherchés par l'auteur pour mieux mettre en relief le retournement psychologique que provoqua chez Sinouhé la lecture de l'ordonnance royale. Avec elle, tout change. Alors que la situation semblait sans

<sup>24</sup> B 197-198 (R. KOCH, *op. cit.*, p. 62, 12-15).

<sup>25</sup> Cf. *Wb* V, 598, 12.

<sup>26</sup> *LGG* IV, 170a, s. v. *Nbt-r-dr*.

<sup>27</sup> C.J. BLEEKER, *Hathor and Thot*, Leyde, 1973, p. 46-48.

<sup>28</sup> *LGG* IV, 49a-c, s. v. *Nbt-pt* ; les trois principales divinités ainsi désignées sont, dans l'ordre, Isis, Hathor et Mout.

<sup>29</sup> B 269 (R. KOCH, *op. cit.*, p. 77, 3).

<sup>30</sup> C.J. BLEEKER, *op. cit.*, p. 72-74.

issue, Sinouhé apprend que le roi le protégeait de loin : « on avait parlé à la majesté du roi de Haute et de Basse-Égypte, Khéperkarê, j. v., de cette condition qui était la mienne (...) ».

Le fait que le roi ait toujours été au courant de ces événements peut surprendre. En effet, comment le monarque pouvait-il pénétrer dans les profondeurs cachées d'un être perdu dans un monde lointain, comment lui était-il possible de discerner son état d'esprit ? Un passage est à ce propos éclairant. Juste avant son retour, dans la réponse à l'ordonnance royale (B 204-238), Sinouhé dit au sujet de Sésostris <sup>31</sup> :

*Nb sjɔ sjɔ(w) rh(y).t sjɔ=f m hm n(y) stp-sɔ wn(w).t bɔk-jm snd(=w) dd=s.t.*

Le seigneur du discernement qui discerne les sujets discerne dans la majesté du palais que l'humble serviteur que je suis craignait de dire cela.

Cette remarque à propos des capacités de discernement royales est capitale. Elle montre qu'il faut distinguer la simple perception d'un comportement de l'interprétation que l'on en fait. Le comportement de Sinouhé – ses faits et gestes – sont rapportés à Pharaon par ses informateurs, dont il a été indirectement question plus haut : « on avait parlé à la majesté du roi de Haute et de Basse-Égypte (...) de cette condition qui était la mienne ». Quant à la « lecture » que le roi effectue de ces faits et gestes, elle exige, à l'évidence, une aptitude au « discernement », à la « compréhension » que les sens ne possèdent pas ; une aptitude à pénétrer les profondeurs inaccessibles de la nature humaine. Dans la version B, la séquence *Nb sjɔ sjɔ(w) rh(y).t sjɔ=f* a été écrite en rouge, pour en souligner l'importance. Dans cette séquence, il est question de *sjɔ* trois fois, deux sous forme verbale, une sous forme substantivale. Qu'il s'agisse du verbe, qui signifie « comprendre », « reconnaître », « distinguer », « discerner » <sup>32</sup>, ou du substantif, « discernement », « entendement » <sup>33</sup>, il est question de capacités intellectives supérieures – que seul le roi possède <sup>34</sup> –, aptes à « percer » les simples faits extérieurs. Sésostris, en tant que *Nb sjɔ*, est capable de « cerner », de « discerner », bref, de comprendre Sinouhé <sup>35</sup>.

Pour en revenir à l'ordonnance royale autorisant le retour de ce dernier, elle constitue donc le point d'inflexion du récit grâce auquel le désespoir devient espoir. L'importance de cette ordonnance est bien mise en relief par le fait qu'elle est présentée comme la copie du texte d'origine <sup>36</sup> :

*Mj.t wdw jny n bɔk-jm hr jn.t=f r Km.t.*

Copie de l'ordonnance apportée à l'humble serviteur (que je suis) à propos de son retour en Égypte.

Après s'être interrogé sur les raisons ayant provoqué la fuite de Sinouhé, Sésostris change subitement de registre <sup>37</sup> :

*P.t=k tn nt(y).t m 'h mn=s rwd=s m mjn, kɔp(=w) <sup>38</sup> tp=s m nsy.t n(y).t tɔ, ms.w=s m 'hnwty !*

<sup>31</sup> B 214-215 (R. KOCH, *op. cit.*, p. 65, 12-15).

<sup>32</sup> *Wb* IV, 30, 1-21 ; *AnLex*, 77.3381, 78.3323, 79.2422.

<sup>33</sup> *Wb* IV, 31, 1-5 ; *AnLex*, 78.3324, 79.2423.

<sup>34</sup> Pour l'omniscience royale, Cl. OBSOMER, *op. cit.*, p. 257 ; G. POSENER, *De la divinité de Pharaon*, Paris, 1960, p. 70-76.

<sup>35</sup> *Nb sjɔ* est une épithète divine rare qui renvoie à Rê (*LGG* III, 726c) ; or, toute la fin du texte met en situation de parallélisme Rê et Sésostris.

<sup>36</sup> B 178 (R. KOCH, *op. cit.*, p. 59, 7).

<sup>37</sup> B 185-187 (*ibid.*, p. 60, 12-15).

Ce ciel qui est le tien (= celui de Sinouhé) est aujourd'hui établi et prospère dans le palais, sa tête est couverte (des insignes) de la royauté de la terre et ses enfants se trouvent dans les appartements privés (du palais) !

Tous les auteurs ont interprété avec raison le « ciel » en question comme une mention de la reine Néféroû. En revanche, l'analyse faisant de *p.t=k tn* une autre désignation de *Nb.t-r-dr* (fin de **MS 2**) ne nous paraît pas juste même si Sésostris lui-même aboutit à cette conclusion ; *car le roi n'y parvient que par le truchement d'un jeu littéraire*. En effet, Pharaon, au courant du monologue désespéré de Sinouhé – n'oublions qu'il est « le seigneur du discernement » – « rebondit » en créant une série d'analogies qui ont pour but d'exploiter les mentions de *neheh*, de *Nb.t-r-dr* et de ses enfants – Hathor-Nout et les étoiles ; d'où le début de l'énoncé royal : « ce ciel qui est le tien, etc. » Cette allusion doit être comprise comme « ce ciel étoilé (*neheh*, *Nb.t-r-dr* et ses enfants) dont tu parlais tout-à-l'heure ne se trouve pas en terre bédouine, au-dessus du désert (comme tu le penses), parce qu'il est établi et prospère dans le palais royal ». Et comme **MS 2** fait également allusion aux enfants de *Nb.t-r-dr* – les étoiles –, l'ordonnance royale mentionne à son tour les enfants de la reine : ils « se trouvent dans les appartements privés ». Les déictiques *≠k* et *tn*, dans *p.t=k tn*, ont justement pour fonction de rattacher cette nouvelle situation d'énonciation – celle du roi s'exprimant dans la copie de l'ordonnance – au monologue de Sinouhé (**MS1-2**).

Il existe donc un parallélisme évident entre ces deux passages mais « en miroir ». D'un côté le discours de Sinouhé, de l'autre celui du Roi. Le premier, profondément pessimiste, renvoie à l'au-delà et au monde divin et céleste ; le second, optimiste, fait référence à l'ici-bas terrestre et humain. On voit bien, par conséquent, que la désignation « ce ciel qui est le tien » est due à la recherche d'un effet rhétorique qui trouve son origine dans la première mention de *Nb.t-r-dr* et de *neheh*.

### Le ciel d'Hathor

Le « ciel » continue de se répercuter dans le conte puisqu'il en est question une troisième fois, au moment où Sinouhé se présente devant Sésostris. Cette troisième mention constitue l'aboutissement de ce « jeu » littéraire. Mais il n'y a pas que cela. Cl. Obsomer insiste sur l'importance de l'épisode du combat avec le Fort du Réténou : ce combat, écrit-il, est « le point central de l'histoire de Sinouhé. En plaçant Sinouhé dans une situation analogue à celle qui était décrite au début du récit, quand il avait préféré fuir plutôt que de gagner la Résidence pour dénoncer les membres du complot au risque de perdre la vie, l'écrivain amène son héros à livrer enfin, quand sa propre légitimité est mise en cause, le combat qu'il avait évité de livrer autrefois, quand c'est la légitimité de Sésostris qui était contestée »<sup>39</sup>. Il est vrai que ce combat lave Sinouhé de la faute qu'il a commise ; faute dont il est bien conscient. Il s'exclame en effet, après avoir vaincu le Fort du Réténou<sup>40</sup> :

*Hr jr~n ntr r htp(w) n(y) ts(w)~n=f jm=f, th(w)~n=f r k(y).t h3s.t !*

Ainsi, le dieu a agi pour l'apaisement de celui contre qui il s'était fâché et qu'il avait égaré vers un autre pays !

<sup>38</sup> Pour cette translittération, cf. A.M. BLACKMAN, *Middle-Egyptian Series, BiAeg 2*, Bruxelles, 1932, p. 32a, n. 2a.

<sup>39</sup> Cl. OBSOMER, *op. cit.*, p. 251.

<sup>40</sup> B 147-149 (R. KOCH, *op. cit.*, p. 53, 13-54, 3).

Cependant, le combat ne déclenche pas immédiatement la possibilité du retour, celui-ci ne devenant possible que longtemps après. Tout au long de l'intervalle de temps qui s'écoule du combat avec le Fort du Réténou à l'arrivée de l'ordonnance royale – de nombreuses années après –, l'abattement gagne Sinouhé. C'est cet abattement qui est mis en relief en **MS 1-2** : « (Ô) dieu, qui que tu sois, qui as décidé de cette fuite, puisses-tu t'apaiser (*htp*) et me ramener à la Résidence ! Sans doute vas-tu faire en sorte que je revoie le lieu où mon esprit passait la journée. Qu'y a-t-il de plus important que l'union de ma dépouille à la terre où je suis né ? Viens à mon secours, c'est le bon moment ! Puisse le dieu m'accorder la paix (*htp*) !, etc. » On le voit bien, c'est un sentiment d'impuissance qui ronge Sinouhé. C'est pourquoi, désespéré, il s'adresse au seul « être » qui pourrait – peut-être – entendre sa supplique mais il est incapable de le nommer : « (Ô) dieu, qui que tu sois, etc. » Ce que Sinouhé implore, c'est l'apaisement (*htp*) de cette divinité. Le terme revient trois fois en **MS 1** et il est encore mentionné deux fois, en relation avec le roi, en **MS 2** : « Puisse le roi d'Égypte s'apaiser (*htp*) pour moi, afin que je puisse vivre en paix (*htpw*) ». Cinq mentions au total, en quelques lignes, de l'apaisement considéré comme la fin de cette longue punition.

L'apaisement doit donc être général, puisque tous les acteurs sont concernés : le dieu, le roi et Sinouhé. Pour ce qui est des deux premiers, l'apaisement est exprimé par l'emploi du verbe *htp*. Comme l'écrit P. Vernus, « dans les nombreuses formulations où il est mis en œuvre, le verbe *htp* véhicule fondamentalement la notion de “dispositions pacifiques”. Et s'il participe à une phraséologie visant à formuler un processus de clémence, de miséricorde ou de pardon, il ne s'applique *stricto sensu*, qu'à la phase terminale de ce processus. Pour qu'il y ait clémence, miséricorde ou pardon, il faut, au préalable, qu'il y ait eu un sentiment d'irritation ou de courroux dont se soit départi celui qui l'avait manifesté »<sup>41</sup>. À l'origine de ce « sentiment d'irritation ou de courroux » : la fuite de Sinouhé. Mais, ce dernier ayant atteint le terme de sa vie, le temps de l'apaisement est venu. C'est donc un long processus qui se met en place, l'apaisement du dieu et du roi aboutissant aussi, comme le montre **MS 1-2**, à l'apaisement de celui qui a commis la faute.

Si le lecteur sait, en raison de la manière dont le texte est composé, que le retour est désormais possible, Sinouhé, à ce moment de l'histoire, ne le sait pas encore. Avec l'ordonnance royale, le retour devient possible mais cela ne signifie pas que le dieu et le roi soient apaisés. Leur apaisement ne se produit qu'à la fin du conte, au moment où Sinouhé se présente devant Sésostris, c'est-à-dire au moment où la situation redevient ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être. Cependant, celui qui se présente devant le roi n'est pas un Égyptien mais un Bédouin que Néféro et ses enfants ne reconnaissent pas – nouvelle source d'irritation. Il faut donc procéder à un nouveau rite qui permettra à Sinouhé le Bédouin de redevenir Sinouhé l'Égyptien<sup>42</sup> :

*Jst rf jn~n=f mnj.wt šhm.w=sn sšš.wt=sn m 'zsn, ms~jn=sn s.t n hm=f : « 'wy=k r nfr(w).t n(y)-sw.t wšh(w), hkry.t n(y).t Nb.t p.t ! D Nbw.t 'nh n fnd=k ! Hnm tw Nb.t sbz.w ! Hd Šm'z, hnt mhw=s, smz twt m r(z) n(y) hm=f ! D=tw Wzd.t m wp.t, šhr~n=k twzw.w m dw.t ! Htp n=k R' Nb tz.wy ! H(n)y n=k mj Nb.t-r-dr ! Nft 'b=k, sfh šsr=k ! (...) ».*

Et comme ils (= les enfants royaux) avaient apporté leurs colliers *ménat*, leurs sœurs *sékhem* et leurs sœurs *séchéchet* avec eux, ils les présentèrent alors à sa majesté (en disant) : « Tes mains sont vouées à ce qui est bon, roi qui dure, (aux) ornements de la Maîtresse du ciel ! Puisse l'Or donner la vie à ta narine ! Puisse la Maîtresse des étoiles s'unir à toi ! Puisse la couronne du sud

<sup>41</sup> P. VERNUS, *op. cit.*, p. 336.

<sup>42</sup> B 268-274 (R. KOCH, *op. cit.*, p. 76, 13-78, 3).

descendre le courant vers le nord et la couronne du nord remonter le courant vers le sud, se joindre et s'unir grâce à la parole de sa majesté ! Puisse Ouadjet être (enfin) placée à ton front car tu as délivré les pauvres gens du mal ! Puisse Rê, seigneur du Double-Pays, être apaisé (*htp*) pour toi ! Louange à toi comme (à la) Maîtresse universelle ! Détends ton arc et enlève ta flèche ! (...) ».

Ce passage a été longuement analysé par plusieurs auteurs qui ont mis en relief le culte rendu à Hathor pour apaiser le roi<sup>43</sup>. Si W. Westendorf et L. Troy interprètent, à la suite de Ph. Derchain, le rôle de la reine Néféroü comme celui d'une Hathor, ils vont un peu plus loin lorsqu'ils considèrent que le retour de Sinouhé est une sorte de renaissance placée sous la protection d'Hathor, à la fois mère et épouse<sup>44</sup>.

Ce rite hathorique est effectué par les enfants royaux et non par la reine qui est pourtant présente. Ils commencent par présenter les sistres et les colliers *ménat* au roi en lui demandant de tendre ses mains vers « ce qui est bon (*nfr(w).t*) (...) et vers les ornements (*hkry.t*) de la Maîtresse du ciel (*Nb.t p.t*) ». Ainsi que le souligne L. Troy, les termes *nfr(w).t* et *hkry.t* se rapportent à Hathor et « these two terms are designations for women of the royal harem »<sup>45</sup>. Il semble, par conséquent, y avoir adéquation entre la reine et la déesse. On comprend donc pourquoi elle n'agit pas avec ses enfants : elle est l'un des destinataires du rituel.

Vient ensuite la troisième mention – indirecte – du ciel, Néféroü-Hathor étant la « Maîtresse du ciel » (*Nb.t p.t*). L'hymne se poursuit avec d'autres épithètes, l'« Or » (*Nbw.t*) et la « Maîtresse des étoiles » (*Nb.t sbj.w*), la première renvoyant très fréquemment à Hathor<sup>46</sup> et la seconde, peu attestée<sup>47</sup>, à Hathor également, du moins dans le contexte qui nous occupe. La déesse est invoquée pour « donner la vie à la narine » du roi et pour « s'unir » (*hnm*) à lui. Cette union est mise en parallèle avec l'union (*smj* et *twt*) des couronnes de Haute et de Basse-Égypte, dotées de l'uræus (Ouadjet).

Après avoir invoqué Hathor, c'est-à-dire après avoir « transformé » rituellement la reine Néféroü en Hathor, les enfants royaux poursuivent leur rituel en demandant à Rê de s'apaiser (*htp*) pour le roi<sup>48</sup>. L'apaisement de Rê, divinité solaire, est rendue possible par l'union du roi avec Hathor(-Néféroü), autre divinité céleste, « Maîtresse du ciel » (*Nb.t p.t*) et « Maîtresse des étoiles » (*Nb.t sbj.w*), qui incarne les espaces dans lesquels se déplace le soleil.

Par conséquent, pour apaiser le roi, il faut d'abord apaiser Rê : « puisse Rê (...) être apaisé pour toi (= Sésostriis) ». Ce double apaisement est d'ailleurs ce qu'espère Sinouhé dans son

<sup>43</sup> H. BRUNNER, « Das Besänftigungslied im Sinuhe (B 269-279) », ZÄS 80, 1955, p. 5-11 ; Ph. DERCHAIN, « La réception de Sinouhé à la cour de Sésostriis I<sup>er</sup> », RdE 22, 1970, p. 79-83 ; H. GOEDICKE, « The Song of the Princesses (Sinuhe B 269-279) », BSEG 22, 1998, p. 29-36 ; L.D. MORENZ, « Ein hatorisches Kultlied und ein königlicher Archetyp des Alten Reiches – Sinuhe B 270f. und eine Stele der späten XI. Dynastie (Louvre C 15) », WeltOr 28, 1997, p. 7-17 ; et Cl. OBSOMER, *op. cit.*, p. 261-262.

<sup>44</sup> W. WESTENDORF, « Die "Wiedergeburt" des heimgekehrten Sinuhe », SAK 5, 1977, p. 294-295 ; L. TROY, *Patterns of Queenship*, Boreas 14, Uppsala, 1986, p. 59.

<sup>45</sup> *Loc. cit.*

<sup>46</sup> LGG IV, 180c-181c.

<sup>47</sup> Deux occurrences seulement en LGG IV, 126a-b, l'une étant celle qui nous occupe, l'autre d'époque gréco-romaine.

<sup>48</sup> On remarquera que la proposition où il est explicitement question de cet « apaisement » peut être analysée différemment, en considérant *htp* comme un verbe transitif : *htp~n=k R' (...)*, « tu (= Sésostriis) as apaisé Rê (...) ». Cependant, P. Vernus (*op. cit.*, p. 347, n. 48) souligne que le verbe *htp* est « utilisé intransitivement de manière prépondérante – même si quelques emplois transitifs ont été répertoriés ». En outre, du point de vue du sens, c'est le roi qu'il faut apaiser car c'est lui qui est le destinataire du rite.

long monologue (**MS 1-2**) ; il évoque, en effet, au début, l'apaisement du dieu et, plus loin, celui du roi ; comme s'il y avait adéquation entre Rê et Sésostri, comme si le fait d'agir sur l'un revenait à agir sur l'autre. Ainsi que le souligne Ph. Derchain, le rite effectué par les enfants royaux semble bien faire du roi et de la reine Néféro une transposition terrestre de Rê et d'Hathor, dont l'union apaise simultanément le dieu et le roi.

Cette transposition, ce parallélisme entre la divinité solaire et le roi sont d'ailleurs explicitement thématiques un peu avant la fin d'un autre monologue de Sinouhé, celui qu'il tient après avoir été autorisé à revenir. Dans celui-ci, il tente d'expliquer les raisons de sa fuite<sup>49</sup> :

*Jb=j hr hrp=j, ntr š(w) w'r.t tn hr stz=j, n jnk js qz(w)-sz. Hnt(y) snd s rh(w) tzf, d~n R' snd=k ht t, hr=k m hsz.t nb.t. (J)m wj m hnw, (j)m wj m s.t tn, ntk js hbs(w) zh.t tn, wbn jtn n mr(w).tzk !*

Mon esprit me conduisait et le dieu qui avait provoqué cette fuite m'entraînait, car je ne suis pas quelqu'un d'inconscient<sup>50</sup>. Celui qui est confronté à la peur est un homme qui connaît son pays, car Rê a répandu la peur que tu (= Sésostri) inspires à travers le pays et la terreur que tu inspires dans chaque contrée étrangère. Ramène-moi en Égypte ou laisse-moi à cette place, car c'est vraiment toi (celui) que l'horizon revêt, c'est par l'amour que tu inspires que Rê brille !

Sinouhé a longuement décrit sa fuite sans jamais parvenir à l'expliquer réellement. Elle reste pour lui – et restera toujours – un mystère. Une force qui le dépasse, à laquelle il ne cherche même pas à résister – « je ne suis pas quelqu'un d'inconscient » –, l'éloigne vers les contrées étrangères. La nature de cette force est explicitée un peu plus loin. Le passage où il en est question est introduit par une phrase difficile : « celui qui est confronté à la peur est un homme qui connaît son pays ». P. Grandet propose la traduction suivante : « un Égyptien fait montre de soumission quand il connaît son pays »<sup>51</sup> ; G. Lefebvre : « il est modeste l'homme qui connaît son pays »<sup>52</sup>. Cependant, telles quelles, ces traductions ne s'insèrent pas correctement dans la logique du texte. Ce que Sinouhé veut dire est que tenter de résister à cette force relève de l'inconscience car il suffit de connaître son pays pour le savoir, celui-ci étant soumis à une peur (*snd*) – respectueuse bien entendu – que le roi inspire. Mais le texte ajoute que cette peur (*snd*) ainsi que la terreur (*hr*) ont été répandus en Égypte même et à l'étranger par Rê. Le roi et le dieu convergent donc vers un même but, d'où l'image « c'est vraiment toi (= le roi) (celui) que l'horizon () revêt ». On voit bien, avec le signe , que l'horizon () « habille » (*hbs*) le soleil () comme le palais royal – qui peut d'ailleurs être désigné par le terme *zh.t*<sup>53</sup> – « habille » le roi. Certes, le roi et le soleil « ornent » l'horizon, comme, par exemple, dans la traduction de P. Grandet<sup>54</sup>, mais l'image que le texte véhicule est surtout celle d'une divinité céleste et d'un roi en situation de « symétrie » et de complémentarité absolues, l'un au ciel, l'autre sur terre<sup>55</sup>.

Enfin, l'apaisement obtenu, le rituel s'achève. Les personnalités de Néféro et d'Hathor se dissocient, les enfants royaux adressant une louange aux deux, à Néféro dans le palais et à

<sup>49</sup> B 229-235 (R. KOCH, *op. cit.*, p. 67, 13-68, 8).

<sup>50</sup> Litt. : « courageux ».

<sup>51</sup> P. GRANDET, *op. cit.*, p. 29.

<sup>52</sup> G. LEFEBVRE, *op. cit.*, p. 20.

<sup>53</sup> *AnLex*, 78.0072 ; I. GAMER-WALLERT, *Ägyptische und ägyptisierende Funde von der Iberischen Halbinsel, Beihefte TAVO 21*, Wiesbaden, 1978, p. 27.

<sup>54</sup> P. GRANDET, *op. cit.*, p. 30.

<sup>55</sup> La traduction (« c'est (toujours) toi qui peux cacher cet horizon ») et l'interprétation de G. Lefebvre (« c'est-à-dire : nous plonger dans les ténèbres ») doivent être écartées (G. LEFEBVRE, *op. cit.*, p. 20, et n. 95).

Hathor (*Nb.t-r-dr*) dans le ciel : « louange à toi comme (à la) Maîtresse universelle ! » Puis les enfants demandent au roi apaisé de détendre son arc et de retirer sa flèche. Sinouhé, apaisé lui aussi, pourra achever sa vie en terre égyptienne.

Ce processus rituel ressemble à une « réaction en chaîne » consistant à apaiser d'abord Rê, puis le roi et, enfin, Sinouhé. D'un point de vue rhétorique, on l'a vu, il est ici question une troisième fois du « ciel » de Sinouhé. La première allusion à celui-ci se trouvait, sous la forme de la « Maîtresse universelle » (*Nb.t-r-dr*) gagnant *neheh* accompagnée de « ses enfants », les étoiles, à la fin de **MS 2** ; la deuxième, dans l'ordonnance royale où la reine, également accompagnée de ses enfants, y était désignée comme « ce ciel qui est le tien » ; enfin, dans l'hymne hathorique, à nouveau en tant que « Maîtresse universelle » (*Nb.t-r-dr*), mais également en tant qu'« Or », « Maîtresse des étoiles » et « Maîtresse du ciel ». Si la première mention renvoie à une description du ciel réel en terre bédouine – Hathor-Nout –, la seconde désigne un ciel métaphorique en Égypte, plus précisément dans le palais royal – la reine Néféroù –, et la troisième mêle rituellement les deux, Néféroù devenant Hathor-Nout et les enfants royaux les étoiles, pour obtenir l'apaisement de Rê et de Sésostris.

La première référence au ciel, par le truchement de *Nb.t-r-dr*, de ses enfants et de *neheh*, sert de conclusion à une remarquable analyse psychologique, celle d'un être perdu loin de chez lui. La fonction principale de cette allusion au monde céleste, qui se répercute à plusieurs endroits du texte, consiste surtout et avant tout à préparer progressivement le lecteur à la présentation finale de l'union rituelle d'Hathor et de Rê, de Néféroù et de Sésostris, à l'origine de l'apaisement définitif du dieu, du roi et de Sinouhé.

On ne peut nier que le retour régulier de ce thème, conduisant le lecteur d'une simple évocation céleste jusqu'au dénouement rituel final, possède une indéniable qualité littéraire que l'on perçoit dans l'agencement des différentes parties du texte et dans la profondeur du monologue de Sinouhé, à très forte teneur psychologique.

**Résumé :**

Analyse d'un thème littéraire – le ciel de Sinouhé –, thématisé à plusieurs endroits du conte de Sinouhé.

**Abstract :**

Analysis of a literary theme – the sky of Sinuhe –, thematized in several places of the tale of Sinuhe.

**ENiM – Une revue d'égyptologie sur internet.**  
<http://recherche.univ-montp3.fr/egyptologie/enim/>



ISSN 2102-6629